

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS

Tél : +32 (0) 65 40 41 44

Fax : +32 (0) 65 40 41 54

Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 24 Comptabilité et gestion de l'entreprise			
Code	ECCM3B24CMPGE	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	4 C	Volume horaire	60 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Karine BALON (karine.balon@helha.be) Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération	40		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette unité d'enseignement est de maîtriser les spécificités comptables de l'entreprise et à mettre en oeuvre son système budgétaire pour ensuite en assurer le contrôle.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **S'inscrire dans son milieu professionnel et s'adapter à son évolution**

- 1.1 Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise
- 1.2 Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité
- 1.4 Développer une approche responsable, critique et réflexive des pratiques professionnelles

Compétence 2 **Communiquer : écouter, informer et conseiller les acteurs, tant en interne qu'en externe**

- 2.2 Négocier, argumenter et défendre les dossiers
- 2.4 Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises

Compétence 3 **Mobiliser les savoirs et savoir-faire propres à son activité de comptable**

- 3.1 Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur
- 3.4 Mettre en place, alimenter et utiliser des outils de pilotage et de contrôle de gestion

Compétence 4 **Analyser les données utiles à la réalisation de sa mission en adoptant une démarche systémique**

- 4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement
- 4.2 S'assurer de la cohérence et de la pertinence des données
- 4.4 Établir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations
- 4.6 Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation

Acquis d'apprentissage visés

A la fin de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable:

- de maîtriser les spécificités comptables de l'entreprise;
- de mettre en place et d'utiliser des outils de contrôle de gestion pour établir et analyser les prévisions budgétaires;
- de comprendre la gestion des risques de l'entreprise.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend les activités d'apprentissage suivantes :

ECCM3B24CPGEA Gestion budgétaire

36 h / 2 C

ECCM3B24CPGEB Comptabilité

24 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 40 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

ECCM3B24CPGEA Gestion budgétaire

20

ECCM3B24CPGEB Comptabilité

20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Principe général: la note de l'unité d'enseignement est obtenue en effectuant une moyenne pondérée des notes finales obtenues lors des évaluations des différentes activités d'apprentissage qui la composent.

Exceptions:

1. S'il est constaté un seul échec dans une activité d'apprentissage composant l'UE, et après délibération du jury, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée: la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
2. Dès que 2 échecs ou plus sont constatés - quelle que soit l'ampleur des échecs -, la moyenne pondérée ne sera pas effectuée: la mention N.V. (Non validée) sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).
3. En cas de mention CM (certificat médical), ML (motif légitime), PP (pas présenté), Z (zéro), PR (note de présence) ou FR (fraude) dans une activité d'apprentissage composant l'UE, la mention dont question sera portée au relevé de notes de la période d'évaluation pour l'ensemble de l'UE (quelle que soit la note obtenue pour l'autre/les autres activités d'apprentissage composant l'UE).

N.B. La non présentation d'une partie de l'épreuve (par exemple un travail) entraînera la mention PP pour l'ensemble de l'activité d'apprentissage quelle que soient les notes obtenues aux autres parties de l'évaluation.

Le principe général et les exceptions en matière de pondération des activités d'apprentissage de l'UE et de notation restent identiques quelle que soit la période d'évaluation.

Dans l'hypothèse où décision est néanmoins prise par le jury de valider l'UE malgré les exceptions n°1 et 2 décrites ci-dessus, la moyenne pondérée des notes obtenues pour les évaluations des différentes activités d'apprentissage qui composent l'UE est actée conformément à l'article 140 du Décret Paysage.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Gestion budgétaire			
Code	3_ECCM3B24CPGEA	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	36 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Xavier DETRIE (xavier.detrie@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette A.A. vient en complément de la comptabilité ex post puisqu'elle développe l'aspect ex ante et ex post.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Les étudiants devront être capables d'établir des prévisions budgétaires et d'analyser quantitativement et qualitativement les écarts observés.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

1. Système budgétaire de l'entreprise.
2. Contrôle budgétaire
3. Leviers de contrôle et tableaux de bord

Démarches d'apprentissage

Les étudiants disposent d'un ouvrage qui leur permettra d'appréhender la matière.

Dispositifs d'aide à la réussite

- questions- réponses,
- exercices nombreux et variés

Ouvrages de référence

Contrôle de gestion de Karine Cerrada aux éditions Pearson

Supports

- tableau,

4. Modalités d'évaluation

Principe

- examen écrit

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Voir règlement des études

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).

Bachelier en Comptabilité

HELHa Mons - Campus 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 44 Fax : +32 (0) 65 40 41 54Mail : eco.mons@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Comptabilité			
Code	3_ECCM3B24CPGEB	Caractère	Obligatoire
Bloc	3B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Karine BALON (karine.balon@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

La finalité de cette AA est de permettre à l'étudiant d'améliorer ses connaissances et ses compétences en matière de comptabilité générale et de comptabilité des sociétés au travers de cas spécifiques et concrets.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

A l'issue de cette AA, l'étudiant sera capable, à partir de pièces justificatives ou d'un cas concret:

- d'assurer la tenue correcte des journaux, des comptes généraux et des comptes individuels d'une entreprises;
- de comptabiliser les avantages de toute nature, les écarts de conversion et les différences de change;
- de maîtriser le comptabilité des sociétés.

1.1. Travailler, tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la culture de l'entreprise.

1.2. Collaborer à la résolution de problèmes complexes avec méthode, rigueur, proactivité et créativité.

1.4. Développer une approche responsable, critique et réflexives des pratiques professionnelles.

2.4. Fournir les informations comptables, financières, juridiques et fiscales, lors de la création, la gestion et de la restructuration d'entreprises.

3.1. Tenir la comptabilité sur base des pièces justificatives et conformément à la législation en vigueur.

4.1 Comprendre les problématiques de l'entreprise et de son environnement.

4.4. Etablir le diagnostic de la situation comptable, fiscale et financière d'une entreprise, cerner et définir les problématiques éventuelles et proposer des solutions et recommandations.

4.6. Aider à la création et à la gestion de sociétés, de même qu'à leur restructuration ou liquidation.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

- Les ATN.
- Les écarts de conversion et les différences de change.
- La comptabilité des sociétés (constitution d'une SA, l'affectation du résultat, l'augmentation de capital, la réduction du capital, la liquidation d'une société).

Démarches d'apprentissage

- Cours magistral.
- Exercices sur base de cas concrets.

Dispositifs d'aide à la réussite

Séance de questions-réponse.

Ouvrages de référence

Bibliographie

- Traité de comptabilisation de J. Antoine, C. Dendauw. Ed. De Boeck.
- Guide impôts, 2017, IPCF
- Impôt des sociétés, guide pratique de W. Van Kerchove. Ed. larcier business.

Divers

- Pacioli.
- Astuces et conseils.
- Comptabilité créative.
- Fiscologue.
- Lettre TVA.

Ces ouvrages et revues ne sont ni indispensables ni obligatoires à la réussite de l'AA mais simplement conseillés.

Supports

- Syllabus (théorie et exercices).
- Notes de cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Examen écrit.

L'évaluation de cette AA vise à s'assurer de la maîtrise des connaissances et techniques comptables étudiées au point de vue pratique.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

Les étudiants qui ne se présentent pas à l'examen au jour et à l'heure prévus doivent présenter l'examen à la session de septembre quel que soit le motif invoqué pour justifier l'absence, sauf en cas de certificat médical ou cas de force majeure apprécié par la Direction.

Référence au REE

Toute modification éventuelle en cours d'année ne peut se faire qu'exceptionnellement et en accord avec le Directeur de Catégorie ou son délégué et notifiée par écrit aux étudiants (article 10 du Règlement des études).